



ASSOCIATION EUROPÉENNE DE VOLAILLES RURALES  
EUROPEAN RURAL POULTRY ASSOCIATION

Communiqué de presse  
6 novembre 2017

## Des fiches de biosécurité pour les éleveurs de volailles rurales en Europe

Dans un contexte où tous les élevages de volailles doivent appliquer des mesures strictes de biosécurité afin de se protéger de plusieurs menaces sanitaires comme l'Influenza aviaire, ERPA, l'association européenne de volailles rurales, a réalisé deux fiches de biosécurité à destination des éleveurs de volailles rurales en Europe.

Ces deux fiches sont le résultat d'un travail effectué par ERPA en 2017, consistant d'abord à comparer les réglementations de plusieurs états-membres sur la biosécurité pour se protéger de l'IA, puis à définir des mesures de biosécurité homogènes pour l'ensemble des éleveurs de volailles rurales en Europe.

Simple à comprendre, ces fiches rappellent les principes de base à respecter dans un élevage de volailles : protection des sites d'élevage et gestion des interventions, gestion des unités de production indépendamment les unes des autres, séparation palmipèdes/gallinacées, protocole d'utilisation du sas sanitaire, application de vides sanitaires, et protection de la nourriture, de l'eau et des volailles en cas d'Influenza aviaire dans l'avifaune sauvage.

ERPA compte sur ses adhérents, mais également sur l'ensemble des acteurs des filières avicoles et des institutions en Europe, pour faire connaître et utiliser ces fiches qui existent à ce jour en 4 langues : anglais, français, espagnol et italien, et peuvent être traduites dans d'autres langues.

Libres de droit, elles sont visualisables sur le site internet [www.erp-ruralpoultry.eu](http://www.erp-ruralpoultry.eu) et disponibles sur simple demande à [contact@erp-ruralpoultry.eu](mailto:contact@erp-ruralpoultry.eu).

Contact presse ERPA : Marie Guyot, secrétaire générale  
[contact@erp-ruralpoultry.eu](mailto:contact@erp-ruralpoultry.eu) - tel : +33 (0)1 82 73 06 99

---

*ERPA, Association Européenne de Volailles Rurales, a été créée en mai 2007 pour défendre, soutenir et développer la production de volailles rurales, les modes d'élevage extensifs et familiaux, dont l'élevage de volailles en plein air au sein de l'Union européenne.*

*Les volailles rurales sont variées : volailles élevées en plein air, sous signes de qualité (BIO, Label Rouge, IGP, AOP), volailles démarrées.*

*Les membres d'ERPA sont des organisations représentatives de producteurs de volailles rurales en Europe et des sélectionneurs de souches adaptées à ces productions (croissance lente, élevage en plein air).*

*ERPA est membre de 3 groupes de dialogue civil de la DG AGRI (volailles/œufs, agriculture biologique, qualité/promotion), du comité consultatif santé animale de la DG SANTE, et de la plateforme bien-être animal de la DG SANTE.*